

Présentation

« LE PRINTEMPS DE LA NOUVELLE »

22^e Edition (2018)

Le printemps de la nouvelle a été créé par M. CRAPET, documentaliste du lycée André Lurçat à son ouverture,
Cette année, il s'agit de la 22^e édition du concours.

C'est un concours d'écriture qui a lieu chaque année avec des établissements (collèges et lycées) autour de Maubeuge.

L'année dernière, 14 établissements ont participé (164 élèves).
Cette année, 19 établissements sont contactés.

Ce concours consiste en l'écriture, par des élèves volontaires, d'une nouvelle (4 pages A4 maximum) dans une durée limitée de 4h. Les sujets sont dévoilés le jour de l'épreuve.

Les sujets sont proposés par des enseignants (documentalistes et autres).
Le choix des sujets du concours sera fait lors d'une réunion.

Les élèves auront le choix entre quatre sujets : deux à partir d'une image, deux autres à partir d'une phrase ou d'un texte court. Ils en choisiront un parmi les quatre.

Les jurys seront constitués d'enseignants, de personnes extérieures et des lauréats des années précédentes. Plusieurs jurys seront constitués pour la lecture des différentes nouvelles. Chaque nouvelle sera évaluée par plusieurs membres du jury. En 2017 il y avait 43 membres pour les jurys. **(Les membres du jury doivent nous signaler s'ils seront présents aux réunions)**

Toutes les compositions des élèves (de la 4^{ème} aux classes de BTS) seront évaluées de la même façon. Les résultats feront apparaître le classement général et celui des collégiens.

Les prix seront fournis par le Lycée André-Lurçat et par différents partenaires.

Une participation financière de 5€, par élève participant, est demandée à chaque établissement pour l'accueil et le financement des récompenses. L'intendant du lycée André-Lurçat fera parvenir une facture à chaque établissement.

Le concours se déroulera au Lycée André-Lurçat où plusieurs salles sont prévues.

Les surveillances seront assurées par les enseignants et les personnels volontaires des établissements participants (au moins un personnel par établissement).